

Comité Directeur du 8 décembre 2012
APPEL À CANDIDATURES
Comité des Activités de Découverte, d'Initiation,
de Loisir et d'Education (CADILE)

Afin de compléter le Comité des Activités de Découverte, d'Initiation, de Loisir et d'Education, un (1) poste de membre représentant des Ecoles Françaises de Motocyclisme et un (1) poste de membre titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme à l'article L.212-1 du Code du sport sont à pourvoir pour la mandature 2012-2016.

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection.

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature une attestation de celles-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du Comité Directeur de la Ligue dont ils relèvent.

Informations complémentaires :

Les membres du CADILE seront élus lors du Comité Directeur du 8 décembre 2012.